

Benjamin Maréchal réfléchit à la mue de "C'est vous qui le dites"

Radio Après le tollé de vendredi, il a annoncé quitter l'antenne pour un mois et planche sur d'autres projets.

Fort opportunément, la RTBF a annoncé ce matin que Benjamin Maréchal se *"mettait en congé durant un mois afin de réfléchir"* à la réorientation de son émission "C'est vous qui le dites". C'est l'animateur Cyril Detaeye qui le remplace au micro de VivaCité et à l'antenne de La Une (où elle est également diffusée entre 9 et 11 h).

Cette annonce intervient après l'énorme tollé provoqué par le débat de vendredi dernier au cours duquel l'animateur avait choisi de rebondir sur les propos (déjà) polémiques de l'animatrice et ex-star du X, Brigitte Lahaie, liant jouissance et viol en plein débat sur les violences faites aux femmes. Un débat lancé par la publication de la tribune signée par 100 femmes, dans le journal "Le Monde", qui revendiquait pour les hommes *"la liberté d'importuner"* les femmes... Alors même que Brigitte Lahaie, en pleurs, s'était excusée et avait jugé son affirmation maladroite et inutilement blessante pour les victimes, "C'est vous qui le dites" décidait de réitérer ces propos afin de *"faire réagir ses auditeurs"*, comme d'habitude dans cette émission.

Des sujets polémiques dénoncés au cœur même de Reyers

Vendredi soir, déjà, réagissant au tollé sur la Toile et à la colère du ministre Jean-Claude Marcourt (PS), chargé des Médias, la RTBF s'excusait pour le ton de l'animateur dénoncé par de nombreux internautes, même s'il conserve le soutien de nombreux fans. La chaîne évoquait, dans la foulée, la nécessité que Benjamin Maréchal *"revoit les accroches ou lançements"* de ses débats jugés *"trop racoleurs"*... Preuve que l'annonce de l'interpellation du CA de la RTBF, proférée par le ministre Marcourt, avait porté ses fruits.

Cet *"incident"* intervient quelques semaines à peine après un autre débat tout aussi polémique autour des victimes des accidents de la route qui avait fait sortir de ses gonds son collègue de la RTBF, Bertrand Henne. Sur son compte Twitter, le journaliste de La Première parlait alors de *"honte"* consommée pour le service public. En disant cela, Bertrand Henne résumait tout haut une opinion de plus en plus répandue au sein même de la maison Reyers où, depuis deux années, au moins, certains dénoncent une certaine *"BenjaminMaréchalisation"* de l'antenne de VivaCité.

La course à l'audience chère à VivaCité

Alors que le CSA signale avoir reçu 45 plaintes d'auditeurs (seul Cyril Hanouna en a suscité davantage), la RTBF peut difficilement jouer l'étonnement ou l'effarement. Elle a en effet intimement participé à faire de cette émission ce qu'elle est aujourd'hui.

Citée en exemple depuis des années pour sa réussite (en termes d'audience) à la fois en radio et en télévision, "C'est vous qui le dites" a contribué à asseoir la popularité croissante de VivaCité, bien décidée à rivaliser avec Bel RTL sur ce terrain spécifique.

En octobre 2016, la RTBF choisissait de miser plus que jamais sur Benjamin Maréchal en lui confiant, outre ses émissions en radio, un nouveau talk-show programmé sur La Deux, baptisé "Ah, c'est vous !". Organisé en direct en deuxième partie de soirée depuis une station-service afin de permettre à "M. et Mme Tout-le-Monde" d'y participer, le projet n'a jamais réussi à décoller et a été annulé fin mai 2017. Une nouvelle fois, les termes de "poujadisme" et de "populisme" étaient avancés par les téléspectateurs et de nombreux observateurs regrettant la mise en avant de "débat de comptoir" sur la chaîne publique. Un échec cuisant qui a entamé la cuirasse de l'animateur et de ses soutiens internes mais qui a surtout prouvé que la volonté *"d'encourager la libre parole"* ne suffit pas à donner naissance à une émission de bonne tenue et ayant du fond.

C'est sur toutes ces questions clés que Benjamin Maréchal – et ceux qui valident quotidiennement ses thèmes de débat – va se pencher durant ces 27 jours de réflexion. Un temps de répit que l'animateur affirme avoir *"réclamé à plusieurs reprises à sa direction"*. Par la voix d'Eric Gilson, patron de VivaCité, celle-ci a maintenu sa confiance dans son animateur. Il devrait faire son retour pour une opération événementielle sur antenne durant le congé de Carnaval.